



Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier « Braou/Ranquine/Aguiléra » du 22 avril 2009

– Maison des Associations de Biarritz –

Étaient présents :

Conseillers titulaires :

AMESTOY Thierry, BERTIN Jean-Maxence, BOULANGER Bernard, BURTIN Angèle, DOUGNAC Domitille, EYHERABIDE Isabelle, FORESTIER Bernard, GIBAUD Thierry, JIMENEZ Jean, JUMIN Max, MENARD Eric, MENDIBOURE Hélène, MESPLEDE Bénédicte, SAUVY Nadia, TISSINIER Monique, TIXIER Hélène, TOLLARD Guy, TOMAS Marie.

Conseillers suppléants :

BARUCH Dominique, COURTOIS DE VICOSE Axel, GERARD Daniel, HARTE-LASSERRE Pierre-Jean.

Associations :

ALEGRIA, de l'AUTISME et TED au BIEN-ETRE
AMICALE des ANCIENS du BIARRITZ-OLYMPIQUE
CENTRE SOCIAL MARIA PIA
ENERGY'S
HIP HIP HOP
THEATRE des CHIMERES

DERLICH Nathalie
TISSINIER Patrick, remplaçant
BARROMES Joana, animatrice
BRODAT Michel, remplaçant
BERIAIN Esther
JULIENNE Marie

Elus du conseil municipal :

NALPAS Philippe, RECALDE Daniéla, VIOLLIER Françoise.

Absents non excusés :

TENDERO Guy (titulaire), JOST Claude (suppléant), MOULIAN Rosa (suppléante), TONICELLO Esméralda (suppléante), U.S.B. (asso), ASSO. FRANÇAISE des POLYARTHRIQUES (asso), ASSO. des RESIDENTS de la SoGiCoBa (asso), BODIN Ludovic (élu), GRENADE Pierre (élu).

Ordre du jour :

- I) Présentation du Conseil de Quartier « Braou / Ranquine / Aguiléra » (Présentation de la Présidente, des Membres, Rôle du Conseil, Rôle de la Présidente, Rôle des Elus).
- II) Election du 20^e habitant titulaire.
- III) Organisation du Conseil (Bureau restreint, Périodicité des réunions, Commissions Etat des Lieux).
- IV) Recueil de suggestions des membres.

Introduction :

Mme Luce MOULIAN, Présidente du Conseil de Quartier « Braou / Ranquine / Aguiléra », a rassemblé, à 18h30, les membres du conseil, à la Maison des Associations de Biarritz pour une première réunion.

I) Présentation du Conseil :

Après s'être présentée, Mme MOULIAN a demandé un tour de table, afin que chaque membre se présente au groupe.

Elle a ensuite précisé le rôle du Conseil en indiquant qu'il constitue un groupe d'information, d'analyse, de réflexion, et de suggestions sur les préoccupations relatives à la vie dans le quartier, mais également de propositions quant à son devenir propre et au delà, celui de la cité dans sa globalité.

Il a aussi pour mission de développer le lien social. → Il faut créer une dynamique.

Elle a souligné que si le conseil n'a aucun pouvoir de décision, il est un relais, une passerelle, entre les habitants du quartier et la municipalité qui est seule investie de cette fonction.

Concernant le rôle du Président : totalement indépendant du pouvoir politique en place, il est le garant du déroulement démocratique du conseil.

Quant au rôle des Elus : ils sont désignés par le Maire mais n'ont qu'une voix consultative et sont les référents du conseil de quartier auprès de la municipalité.

II) Election du 20^e habitant titulaire :

Mme MOULIAN avait candidaté pour un poste de membre au sein du conseil. Elle avait été élue en tant qu'habitante titulaire. Sa nomination au poste de Présidente du conseil de quartier libère une place dans le collège des habitants titulaires.

Sa place de membre titulaire est donc vacante, et doit être occupée par un membre suppléant.

Le tirage au sort (accepté par le conseil), désigne Monsieur Pierre-Jean HARTE-LASSERRE qui de suppléant devient titulaire.

III) Organisation du Conseil :

Il est proposé que soit constitué un bureau restreint.

A la fin de la réunion, trois personnes se sont portées volontaires pour remplir les différentes fonctions.

A savoir :

- Vice-président : M. Bernard BOULANGER (Habitant titulaire)
- Secrétaire : Mme Hélène TIXIER (Habitante titulaire)
- Secrétaire-Adjoint : Melle Nathalie DERLICH (Association « ALEGRIA, de l'Autisme et TED au bien-être).

Mme MOULIAN a ensuite suggéré que soit effectué un « état des lieux » pour recenser les problèmes et recueillir les propositions susceptibles d'améliorer la qualité de vie dans le quartier.

Elle a donc proposé de mettre en place 2 commissions d'état des lieux (adopté) (liste des volontaires jointe).

- La Commission Quotidienneté : liée à la voirie, l'éclairage, la circulation, la sécurité...
- La Commission Dynamisme : liée à la vie culturelle, sociale, le commerce, l'animation...

La périodicité des séances plénières est fixée au rythme d'une réunion tous les deux mois, à l'exception des mois de juillet et août. Le choix du lundi à 18h30 est adopté par tous les membres présents.

La proposition de réunir tous les élus du conseil (titulaires et suppléants) lors des réunions, est adoptée (étant précisé que seuls les titulaires peuvent intégrer le bureau restreint).

IV) **Recueil de suggestions des membres** :

Plusieurs idées ont émergé lors de cette séance, afin d'optimiser la connaissance du quartier :

- Mise en place d'un recueil de remarques et propositions des habitants sous forme de « Boite à idées » (à mettre en évidence chez un ou plusieurs commerçants), et sous forme de « Page internet et adresse e-mail » du quartier (à proposer à la municipalité, à la rubrique des conseils de quartier), pour connaître les besoins et souhaits. En retour : utilisation de différents médias (journaux, internet...) pour faire connaître les projets concernant le quartier.
- Premières propositions d'actions :
 - o « Fête des Voisins » qui se tiendra le 26 mai, (gérée par la Commission Dynamisme),
 - o Visite du quartier (organisée par M. FORESTIER et M. HARTE-LASSERRE, Commission Quotidienneté) → RDV le 8 juin à 18h30 devant l'hôtel le Gochoki.

A l'issue de la réunion, un listing des membres a été demandé, avec les coordonnées de chacun, afin de faciliter les échanges (ainsi que pour l'organisation de réunions parallèles des différentes commissions).

La première réunion de la « Commission Dynamisme » se tiendra le lundi 27 avril à 18h, à la Maison des Associations de Biarritz, grâce à un créneau possible sur la permanence de l'association « ALEGRIA, de l'Autisme et TED au bien-être ».

La prochaine séance du Conseil est fixée au lundi 22 juin à 18h30, à la Maison des Associations de Biarritz.

La séance est levée à 20h30.

Melle Nathalie DERLICH

(Secrétaire de la séance)

Mme Luce MOULIAN

(Présidente)